



Numéro de l'acte	2017-27-RHKKH
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	4221

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017

QUESTION N°2017-27

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE : Personnel communal =
Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

RAPPORTEUR : Madame Laurence DELAVAL

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3-2°,

Considérant qu'en prévision de la période estivale et des congés annuels des agents titulaires, il est nécessaire de renforcer les services des espaces verts, de voirie, de menuiserie et du secrétariat du Centre Technique Municipal pour cette période jusqu'au 31 août 2017 maximum.

Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article 3-2° de la loi 84-53 précitée,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à la majorité (neuf oppositions), décide :

- d'autoriser Madame le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de trois mois maximal en application de l'article 3-2° de la loi n°84-53 précitée,
 - ☞ à ce titre, seront créés :
 - au maximum 4 emplois à temps complet dans le grade d'adjoint technique (échelle C1) pour exercer les fonctions d'agent d'entretien au sein du service espaces verts,
 - au maximum 4 emplois à temps complet dans le grade d'adjoint technique (échelle C1) pour exercer les fonctions d'agent d'entretien au sein du service voirie fêtes,

- au maximum 1 emploi à temps complet dans le grade d'adjoint technique (échelle C1) pour exercer les fonctions de menuisier au sein du service menuiserie,
- au maximum 1 emploi à temps complet dans le grade d'adjoint administratif (échelle C1) pour exercer les fonctions de secrétaire au Centre Technique Municipal.

Madame le Maire sera chargée de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée au premier échelon du grade de référence.

- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 11 Avril 2017



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017**

Affiché le 12 Avril 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept le onze avril à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 05 avril 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés :

Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ
Alain RICOUART ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY
Corinne REANT ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND

Absent non excusé :

Roxanne VASSEUR PEPE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- ☒ **22 présents**
- **1 absent non excusé**
- **0 absent excusé**
- **6 absents excusés avec pouvoir**

Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.